

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 07850

Numéro SIREN : 841 909 641

Nom ou dénomination : LA PARISIENNE DE MALAKOFF

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 31132

31132

N° 2031-SD
2022



IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Formulaire obligatoire
(art 33 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01012021	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	☐
et clos le	31122021	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	☐		

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : LA PARISIENNE	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 2 RUE VOLTAIRE	
92240 MALAKOFF	
Mél :	
Téléphone :	
SIREN	8 4 1 9 0 9 6 4 1
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Débits de boissons ☐

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		39 822
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ① b		
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		
	Total c + d.....	
3. Total		39 822
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②		39 822

4. bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

4. ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues ③

par les particuliers à court terme et à long terme ④

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ⑤

à long terme imposables ⑥

à 12,8 %

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑦

dont plus-values à court terme exonérées (art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies du CGI) ⑧

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ ZRR art. 44 quindecies ☐ Zone franche d'activité art.44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ⑨ ☐

ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐ Zone de développement prioritaire art 44 septdecies ☐

Exonération ou abattement pratique ⑩ → sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % ☐ sur le bénéfice professionnel ☐

7. BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑪ a - BÉNÉFICE ☐ b - DÉFICIT ☐

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies) ☐ Moins-values à court terme (art. 39 duodecies) ☐

- Plus-values

PV nettes à long terme imposable à 12,8% ☐

- Exonération ou abattement pratiqué (art 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel ☐

8. Régime des sociétés de personnes ⑫

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés ☐

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé COALA

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)

Nom et coordonnées du CGA/OMGA

Nom et coordonnées du viseur conventionné

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ☐

Identité du déclarant **DJ EXPERTISES**

Lieu: MALAKOFF **Société d'Expertise Comptable**

Qualité et nom du déclarant **121/120, avenue de la République**

Signature: **92240 THIAIS 92022**

SIREN 539 333 290

Tel. : 01 46 81 02 68

Fax : 01 46 82 07 66

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 Bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 septies A bis du
du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Identification, adresse, qualité des associés personnes morales 1	Siren	Quote-part du bénéfice ou du déficit 2	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques

Identification, adresse, qualité des associés personnes physiques 1	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance (Commune, N° département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
			Date: Commune: Dépt: Pays:			

Sociétés en commandite simple ① montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2021

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ① elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice 2021

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.	
	Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....	
	(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnels		
Location gérance		
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise LA PARISIENNE
Adresse 2 RUE VOLTAIRE 92240 MALAKOFF

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CHAURNET MERCEDES CUISINIÈRE				25 RUE JEAN LOUIS 94250			
2	ASGHAR ALI TABASSUM EMPLOYE POLYVALENT				63 BOULEVARD JEAN JAURES 92110			
3	VILATA ISABELLE SERVEUSE				57 RUE CHARLES FREROT 94250 GENTILLY			
4	PAREKH CHINTANKUMAR JITENDRAKUMAR EMPLOYE POLYVALENT				21 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 93120			
5	HUSSAIN MOHAMMAD EMPLOYE POLYVALENT				34 B ?RUE D'ORLEANS 93600			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❶)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❷)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	7 720			7 720				7 720
2	5 142	436		5 578				5 578
3	4 064			4 064				4 064
4	2 520	195		2 715				2 715
5	2 501	197		2 698				2 698
6								
7								
8								
9								
10								
**	21 947	828		22 775				22 775

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	22 775	- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	23 756	- de l'exercice précédent ⑩	6 941
Nom et qualité du signataire <u>BENSAID PHILIPPE</u> <u>GERANT</u>		À <u>MALAKOFF</u> , le <u>23/06/2022</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

Désignation de l'entreprise <u>LA PARISIENNE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE VOLTAIRE 92240 MALAKOFF</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>0</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>										8	4	1	9	0	9	6	4	1	0	0	0	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
8	4	1	9	0	9	6	4	1	0	0	0	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
<table><tr><td colspan="6"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td><td colspan="4"><table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="6">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td colspan="2">105 000</td><td>012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">105 000</td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td colspan="2"></td><td>016</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td colspan="2">17 247</td><td>030</td><td colspan="2">5 934</td><td colspan="2">11 313</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td colspan="2">10 677</td><td>042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">10 677</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td colspan="2">132 924</td><td>048</td><td colspan="2">5 934</td><td colspan="2">126 990</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td colspan="2"></td><td>052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td colspan="2">1 142</td><td>062</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 142</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td colspan="2"></td><td>066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td colspan="2">11</td><td>070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">11</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td colspan="2">895</td><td>074</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">895</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td colspan="2"></td><td>082</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td colspan="2">28 777</td><td>086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">28 777</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td colspan="2"></td><td>094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td colspan="2">30 825</td><td>098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">30 825</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I+II)</td><td>110</td><td colspan="2">163 749</td><td>112</td><td colspan="2">5 934</td><td colspan="2">157 815</td></tr><tr><td colspan="6">PASSIF</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Exercice N 1</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td colspan="4"></td><td>120</td><td colspan="2">3 000</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Écart de réévaluation</td><td colspan="4"></td><td>124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td colspan="4"></td><td>126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td colspan="4"></td><td>130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td colspan="2">131</td><td colspan="2"></td><td>)</td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td colspan="4"></td><td>134</td><td colspan="2">7 831</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td colspan="4"></td><td>136</td><td colspan="2">32 956</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td colspan="4"></td><td>140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td colspan="4"></td><td>142</td><td colspan="2">43 787</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="4"></td><td>Total II</td><td colspan="2">154</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td colspan="4"></td><td>156</td><td colspan="2">66 532</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td colspan="4"></td><td>164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td colspan="4"></td><td>166</td><td colspan="2">9 785</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td colspan="2">169</td><td colspan="2">16 294</td><td>)</td><td>172</td><td colspan="2">37 712</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td colspan="4"></td><td>174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td colspan="4"></td><td>176</td><td colspan="2">114 029</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td colspan="4"></td><td>180</td><td colspan="2">157 815</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="2">12 247</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="2"></td></tr></table>																		Exercice N clos le		<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>				3	1	1	2	2	0	2	1	ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	105 000		012			105 000		Autres *	014			016					Immobilisations corporelles *	028	17 247		030	5 934		11 313		Immobilisations financières * (1)	040	10 677		042			10 677		Total I (5)		044	132 924		048	5 934		126 990		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052					Marchandises *	060	1 142		062			1 142		Avances et acomptes versés sur commandes		064			066					Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11		070			11		Autres * (3)	072	895		074			895		Valeurs mobilières de placement		080			082					Disponibilités		084	28 777		086			28 777		Charges constatées d'avance *		092			094					Total II		096	30 825		098			30 825		Total général (I+II)		110	163 749		112	5 934		157 815		PASSIF								Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	3 000				Écart de réévaluation						124					Réserve légale						126					Réserves réglementées *						130					Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				)	132			Report à nouveau						134	7 831				Résultat de l'exercice						136	32 956				Provisions réglementées						140					Total I						142	43 787				Provisions pour risques et charges						Total II	154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	66 532				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164					Fournisseurs et comptes rattachés *						166	9 785				Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		16 294		)	172	37 712		Produits constatés d'avance						174					Total III						176	114 029				Total général (I + II + III)						180	157 815				RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	12 247		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		
						Exercice N clos le		<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>				3	1	1	2	2	0	2	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
3	1	1	2	2	0	2	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	105 000		012			105 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Autres *	014			016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Immobilisations corporelles *	028	17 247		030	5 934		11 313																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Immobilisations financières * (1)	040	10 677		042			10 677																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Total I (5)		044	132 924		048	5 934		126 990																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Marchandises *	060	1 142		062			1 142																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11		070			11																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Autres * (3)	072	895		074			895																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Valeurs mobilières de placement		080			082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Disponibilités		084	28 777		086			28 777																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Charges constatées d'avance *		092			094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total II		096	30 825		098			30 825																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total général (I+II)		110	163 749		112	5 934		157 815																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
PASSIF								Exercice N 1		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	3 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Écart de réévaluation						124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Réserve légale						126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Réserves réglementées *						130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Report à nouveau						134	7 831																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice						136	32 956																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Provisions réglementées						140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Total I						142	43 787																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Provisions pour risques et charges						Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	66 532																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	9 785																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		16 294		)	172	37 712																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Produits constatés d'avance						174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Total III						176	114 029																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Total général (I + II + III)						180	157 815																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	12 247																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LA PARISIENNE

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

x

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	59 512
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	72 778
	Autres produits					230	12 792
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	145 082
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	29 011
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(892)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	49 352
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	6 254
	Rémunérations du personnel *					250	17 977
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	5 312
	Dotations aux amortissements *					254	934
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	107 953

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	37 129
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)			294	4 173
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 32 956

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

32 956

314

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		72 778
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 354 39 822

Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat : 360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 372 39 822

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

LA PARISIENNE

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LA PARISIENNE

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	105 000	402		404		406	105 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 000	442	689	444		446	5 689				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	11 558	464		466	11 558				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	10 677	482		484		486	10 677				
TOTAL		490	120 677	492	12 247	494		496	132 924				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 000	532	80	534		536	5 080		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	854	554		556	854		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	5 000	572	934	574		576	5 934		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : LA PARISIENNE										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIÈTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	7 426
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	7 293
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: LA PARISIENNE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	3,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	59 512
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	59 512
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	72 778
Variation positive des stocks		111	892
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	73 670
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	33 420
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	23 200
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	21 744
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	78 368
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	54 814
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	54 814
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023 3,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / /
Date de cessation			/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 4 1 9 0 9 6 4 1

Dénomination de l'entreprise

LA PARISIENNE

Adresse (voie)

2 RUE VOLTAIRE

Code postal

92240

Ville

MALAKOFF

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	GUIZAR	Prénom(s)	SIKANDAR ALI
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	100
Naissance:	Date	N° Département	93	Commune	BONDY
Pays					FRANCE
Adresse :	N°	Voie	RUE D ORLEANS		
Code Postal	93600	Commune	AULNAY SOUS BOIS	Pays	FRANCE

Titre (2)	MR	Nom patronymique	GUIZAR	Prénom(s)	SALEEM
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	100
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Pays					
Adresse :	N°	Voie	RUE D ORLEANS		
Code Postal	93600	Commune	AULNAY SOUS BOIS	Pays	FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

LA PARISIENNE DE MALAKOFF
SARL
Au Capital de 3 000 €
02, RUE VOLTAIRE
92 240- MALAKOFF
R.C.S. : 841 909 641 00018

REÇU
22 AOUT 2023
GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2021

Le 24/07/2022

Les Associés de la société LA PARISIENNE DE MALAKOFF se sont réunis au siège social à 10 heures.

Etaient présents :

- Monsieur SALEEM GULZAR, détenant 50 parts sociales,
- Monsieur SIKANDER ALI GULZAR, détenant 50 parts sociales
- Soit au total 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

Première résolution

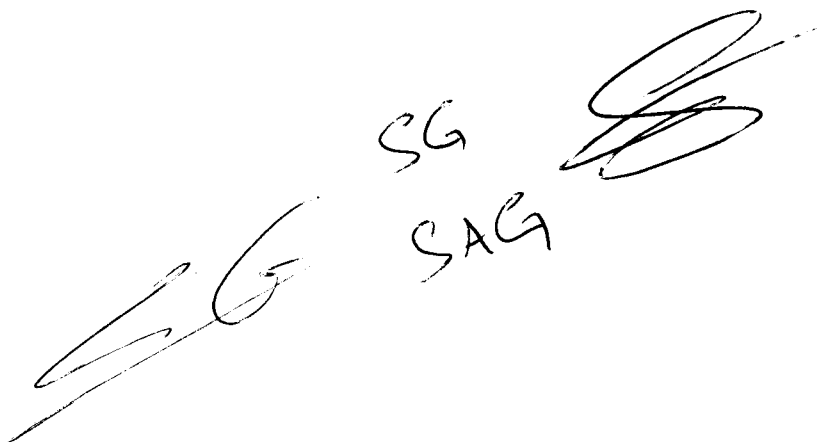
Le résultat, un profit de 32 955.81€ a été affectée en report à nouveau qui présente un solde créditeur de 40 786.61€.

Deuxième résolution

Le rapport de gestion présenté par le président, est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire se retire.

SG
SAG

The block contains handwritten signatures and initials. On the left, there is a large, stylized signature that appears to be 'SG'. To its right, the letters 'SG' are written again. Below these, the letters 'SAG' are written. On the far right, there is a large, circular, stylized signature.

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'évolution de l'activité de la société

	31/12/2021 en €	31/12/2020 en €
Produits d'exploitation	59 512	44 163
Subvention d'exploitation	72 778	10 000
Reprise sur amortissements Transfert de charges		
Autres produits	12 792	9 518
Total des produits d'exploitation	145 082	63 681
Charges d'exploitation		
Achats Marchandises	29 011	22 841
Var stock	(-892)	
Autres achats et charges externes	49 352	19 088
Impôts taxes et versements assimilés	6 254	899
Salaires et traitements	17 977	10 219
Charges sociales	5 312	3 545
Dotations d'exploitation d'amortissements	834	
Autres charges	4	
Total des charges d'exploitation	107 953	56 593
Résultat d'exploitation	37 129	7 088

Compte tenu du résultat d'exploitation qui est un profit de 37 129€ le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat d'exploitation	37 129	7 088
Produits financiers		
Charges financières	4 173	
Résultat financier	(4 173)	
RCAI	32 956	7 088
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		147
Résultat exceptionnel		6 941
Impôt sur les sociétés		
Résultat net comptable	32 956	6 941

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité de l'entreprise sera en légère progression.

PRISE DE PARTICIPATION

La société n'a pris aucune participation dans le capital d'autres sociétés.
Aucune autre société n'a pris une participation dans le capital de la société

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat, un profit de 32 955.81€ a été affectée en report à nouveau qui présente un solde créditeur de 40 786.61€

